

**Logo de l’OSC**

**Note d’Initiative OSC – NIONG**

***CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUELLE – CPP***

**Titre de la CPP :**

**Nom de l’OSC :**

**Localisation :**

**Nom du/de la référent·e projet, fonction dans l’association et coordonnées :**

**Date de rédaction de la présente note :**

*Lors de la rédaction de la NIONG (format Times/police 11), merci de supprimer tous les commentaires en bleu, ce paragraphe et toutes les notes de bas de page.*

*Les sous paragraphes proposés doivent être repris sous forme de sous-titres quand ils sont formulés sous forme de questions, les parties bleues doivent être supprimées.*

Liste des documents à présenter avec la NIONG

(Page à supprimer lors de la rédaction)

**Documents à déposer dans Oscar – Informations OSC**

**Si ces documents ont déjà été déposés par l’OSC lors de l’AMI précédent, ils n’ont pas besoin d’être à nouveau déposés lors du dépôt de la NIONG, sauf s’ils nécessitent une mise à jour ; s’ils ne l’ont pas été, ils devront être versés dans Oscar – Informations OSC, au moment du dépôt de la NIONG**

* Copie des statuts en vigueur datée, signée et certifiée « conforme à l’original » par le/la président·e ou le/la directeur/trice de l’OSC ou toute autre personne habilitée ;
* Copie de la déclaration d’enregistrement en préfecture et copie de la publication au Journal Officiel ;
* Liste des membres du CA, du bureau et de la direction et leurs coordonnées, sur laquelle figure la date des dernières élections datée et signée par le/la président·e ou le/la directeur/trice de l’OSC ;
* Pièces d’identité et CV des représentants légaux de l’association/fondation/syndicat ;
* Organigramme daté (catégorie autres documents dans Oscar);
* Rapports moraux de la présidence et rapports d’activités des trois dernières années ;
* Dernier compte-rendu d’Assemblée générale (ou au minimum l’ordre du jour de la dernière Assemblée générale et les principales résolutions, ainsi que toute pièce démontrant les activités engagées et réalisées et la vie associative avérée) ;
* Bilan et comptede résultats, des trois derniers exercices, faisant ressortir l’origine publique ou privée des ressources financières à déposer dans Oscar
* Documents comptables certifiés ou audités [[1]](#footnote-1).
* Budget prévisionnel pour l’exercice en cours et faisant apparaître le montant des aides publiques envisagées;
* Liste des cofinanceurs privés participant à plus de 15% du dernier budget annuel validé de l’OSC et/ou du projet/programme ; En cas d’absence de cofinanceur privé, la confirmation qu’aucun contributeur privé ne contribue à 15 % ou plus au budget annuel devra être renseignée dans Oscar (Informations OSC – onglet Exercices);
* Document stratégique de l’OSC (catégorie « autre document » dans Oscar);
* Note explicative signée par l’OSC (cf. : modèle proposé dans le guide méthodologique et sur le site afd.fr – Annexe 6) sur les points suivants :
* Bonnes pratiques de gouvernance et de transparence de l’OSC dans les processus de décision ;
* Existence de règles de déontologie ;
* Existence de règles de contrôle interne et de reporting ;
* Existence de procédures d’achat et de passation de marchés.

TABLE DES MATIERES

[**I. LOCALISATION DE LA CPP** 6](#_Toc155345786)

[**II. INFORMATIONS de la CPP** 7](#_Toc155345787)

[**III. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA CPP** *(maximum 10 pages)* 7](#_Toc155345788)

[**IV. CONTENU DE la CPP** *(maximum 15 pages)* 10](#_Toc155345789)

[**V. STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PARTENAIRES** *(maximum 1 page à 1,5 pages)* 14](#_Toc155345790)

[**VI. RISQUES et PERENNITE DE LA CPP** *(maximum 2 pages)* 15](#_Toc155345791)

[**VII. communication et visibilité** *(maximum ½ à 1 page)* 16](#_Toc155345792)

[**VIII. COMMENTAIRES RELATIFS AU Budget prévisionnel** *(maximum 1/2 page à 1 page)* 17](#_Toc155345793)

[**IX. MODALITES D’ENCADREMENT DU RISQUE FIDUCIAIRE + ANNEXE 8** 17](#_Toc155345794)

[**Annexe 1 : CADRE LOGIQUE** 18](#_Toc155345795)

[**Annexe  2 : FICHE(S) DE RENSEIGNEMENT RELATIVE(S) AU(X) PARTENAIRE(S)** 22](#_Toc155345796)

[**Annexe 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE** 25](#_Toc155345797)

[**Annexe 4 : TABLEAU OU LISTE DES PROJETS MENES PAR L’OSC PORTEUSE CONCERNES par les financements de la CPP** 26](#_Toc155345798)

[**ANNEXE 5 : HISTORIQUE DES PROJETS FINANCES PAR LE GROUPE AFD (inclus EXPERTISE FRANCE)** 27](#_Toc155345799)

[**Annexe 6 : CARTE(S) ET AUTRE(S) DOCUMENT(S) JUGE(S) PERTINENT(S) PAR l’OSC (études, schémas, compléments de dossier technique, etc.)** 28](#_Toc155345800)

[**Annexe 7 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU** 29](#_Toc155345801)

[**Annexe 8 : QUESTIONNAIRE CONFORMITE : ANALYSE DEDIEE A LA CPP** 30](#_Toc155345802)

1. **NOTE DE TRANSPARENCE *(3 pages maximum)***

**Logo de l’OSC**

**Note de transparence**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’association** *(sigle et déroulé s’il existe)* |  |
| **Site internet** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de la CPP – Libellé court :** | *< 20 caractères* |
| **Nom de la CPP– Libellé long :** | *< 200 caractères – Cet intitulé doit être explicite et compréhensible par le grand public* |
| **Lieu d'intervention** | *Pays, commune(s), district(s), région(s) de mise en œuvre du projet/programme* |
| **Type de projet** | **Convention de partenariat pluriannuelle - CPP** |
| **Numéro de la phase si récurrence** | Phase ….. |
| **Thématique(s) principale(s)** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Principaux partenaires du projet/programme** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | **Objectif global :**  **Objectif(s) spécifique(s) : *3 maximum*** |

|  |
| --- |
| **Présentation de la CPP :**  *< 1000 caractères avec espaces- Ce descriptif doit être explicite, communicant,*  *il doit préciser le contenu de la CPP et être compréhensible par le grand public*  **Thématiques/secteurs d’intervention identifiés :**  **Vision stratégique portée par la CPP :**  **Valeur ajoutée attendue de la CPP pour l’OSC et pour la thématique :**  **Principaux impacts visés au terme de la CPP :** |

|  |  |
| --- | --- |
| Principaux objectifs visés et résultats/effets/changements escomptés de la CPP  **OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultats attendus ;*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus*  **OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultats attendus ;*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus*  **OBJECTIF SPECIFIQUE 3 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultats attendus ;*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus* | |
| **Groupes cibles**  *A détailler et à chiffrer obligatoirement* | **Bénéficiaires direct·es :**  **Bénéficiaires indirect·es :** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Durée totale de la CPP** | **4 ans** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Coût total de la CPP** | **……… €** | **100 %** |
| **Participation de l’AFD sollicitée** | **……… €** | **….. %** |

1. **SIGLES ET ACRONYMES** *(Sous forme de liste)*
2. **DESCRIPTION DE LA CPP** *(30 pages maximum).*

***DPA/OSC se réserve la possibilité de ne pas traiter le dossier si le nombre de pages maximum n’est pas respecté****.*

***La NIONG est le document de présentation qui permet à l’OSC de justifier et d’expliciter sa demande de financement. Elle doit refléter la complexité et la richesse de la proposition : elle doit en expliquer la logique (objectifs, résultats attendus, principales activités prévues), l’origine, les enjeux, les difficultés, les effets et impacts souhaités, les moyens mobilisés et les modalités de mise en œuvre prévues.***

***Elle doit être claire dans sa rédaction, relativement synthétique mais suffisamment explicite et concrète pour en permettre une appréhension juste. Aucun paragraphe n’est anecdotique ; chaque paragraphe est lié aux exigences et aux priorités du dispositif I-OSC et devra être complété de façon approfondie.***

**Résumé DE LA CPP *en 15 lignes :***

**I.** **LOCALISATION DE LA CPP**

1. Pays et région(s) où se déroule la CPP
2. Des actions/activités sont-elles réalisées intégralement ou partiellement dans une zone sensible (zone orange et/ou rouge du MEAE[[2]](#footnote-2)) ? *Si oui, précisez les zones concernées*.
3. Transferts financiers *Cochez la case correspondante*

** Le Projet ne comporte pas de transferts monétaires ni de mise à disposition de ressources économiquement exploitables[[3]](#footnote-3), au bénéfice de la population**

** Le Projet comporte des transferts monétaires ou la mise à disposition de ressources économiquement exploitables, au bénéfice de la population et dans ce cas :**

- Détailler la nature des transferts (ex : filets sociaux, paiement dans le cadre de THIMO, per diem, ressources économiquement exploitables), la nature des bénéficiaires et leurs modalités de délivrance (cash, mobile banking, prestataires financiers…) :

- Indiquer le souhait, le cas échéant, de solliciter une exemption de filtrage des populations bénéficiaires oui                      non

- Si oui, préciser la **nature du projet** permettant l’exemption de filtrage des populations bénéficiaires de l’aide (un seul choix est à privilégier et à contextualiser) :

** Le projet porte sur une zone et un secteur couverts par un Plan de Réponse Humanitaire (PRH) des Nations Unies ou par un Flash Appeal**

            => Détailler, notamment, les plans par pays et les secteurs couverts, et le lien avec le projet :

** Cas exceptionnel pour certains projets en raison de contraintes spécifiques (nécessité de protection de l’identité des personnes, absence de documents d’identité, etc.)**

           => Détailler les contraintes :

Attention : une demande basée sur un cas exceptionnel entraînera une procédure décisionnelle spécifique

**II. INFORMATIONS de la CPP**

1. Phase concernée :
2. Calendrier de la CPP:
   * Date de démarrage envisagée :
3. Justification de la rétroactivité demandée, le cas échéant (et/ou si étude de faisabilité réalisée antérieurement à la date effective de démarrage de la CPP)

**III. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA CPP** *(maximum 10 pages)*

***Le contenu de cette section a pour vocation de présenter des éléments d’analyse et de problématique pour justifier la CPP mais aussi pour en démontrer la pertinence et la valeur ajoutée[[4]](#footnote-4).***

*Il permet de comprendre d’une part la demande à laquelle l’OSC cherche à répondre en développant ses actions, d’autre part la démarche prévue. Il convient également de préciser si des études ou des évaluations préalables ont été réalisées et quels en ont été les principaux résultats.*

*Ce paragraphe est particulièrement important à développer dans le cas d’une première phase de CPP. Il devra présenter avec précision la base de départ de la CPP (existant constaté) et éclairera les objectifs de la CPP qui seront détaillés dans le chapitre IV.*

* 1. **Diagnostic et enjeux de la CPP**

*Décrivez précisément le* ***contexte*** *dans lequel s’inscrit la CPP, le* ***diagnostic*** *que vous en faites et les* ***enjeux*** *particuliers auxquels la CPP souhaite répondre. Il peut s’agir d’enjeux politiques et institutionnels (nationaux et/ou locaux) qui expliquent la problématique sur laquelle la CPP veut et peut agir ; d’enjeux d’insertion intégrale : sociaux, culturels, environnementaux et/ou économiques qui expliquent la problématique, qui influent dessus et/ou sur lesquels la CPP veut et peut agir ; d’enjeux partenariaux (forces et faiblesses).*

***Une attention particulière devra être portée sur les enjeux de genre, de prise en compte des jeunesses actrices, et de climat*** *(éléments de diagnostic, principales données désagrégées, analyse des données et leviers d’action visés - voir fiches outils correspondantes).*

* 1. **Positionnement stratégique de la CPP**

*L’OSC présentera ici de manière synthétique les* ***grands axes de sa stratégie*** *(développement institutionnel, plans stratégiques, axes prioritaires d’intervention) et l’****articulation avec la CPP*** *(comment la CPP s’inscrit dans la stratégie globale, quelles articulations prévues)*

**Stratégies globales de l’OSC**

* Présentation de sa stratégie *(développement institutionnel, axes prioritaires d’intervention…)*

**Vision stratégique portée par la CPP (organisationnelle/thématique/partenariale)**

* Pourquoi cette CPP ? A quelle analyse contextuelle et à quels enjeux répond-elle ?
* Comment s’inscrit la CPP dans la stratégie globale de l’OSC ? A quoi permet-elle de répondre ?
* Quelle vision du changement et valeur ajoutée sont portées par la CPP ? Quelles innovations sont portées par la CPP ?
  1. **Cohérence interne de la CPP**
* Cohérence thématique : décrire en quoi les différents objectifs stratégiques ou axes d’intervention constituent un ensemble cohérent pour atteindre les finalités de la CPP
* Cohérence géographique : présenter les complémentarités entre les différents pays/régions concernés par la CPP et ce qu’ils peuvent mutuellement s’apporter

**3.4 Présentation de l’expertise des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la CPP**

***L’objectif de ce paragraphe est de démontrer la capacité de l’OSC (et de ses partenaires) à mettre en œuvre la CPP en faisant état de leurs expériences et de leurs compétences sur le sujet, la thématique et/ou la(es) géographie(s) concernée(s).***

*Il ne s’agit pas de décrire les modalités pratiques d’organisation de la CPP, qui seront traitées au sein du chapitre IV.*

*Ce paragraphe devra globalement expliquer la* ***valeur ajoutée*** *et la* ***complémentarité*** *de votre OSC et des partenaires impliqués, proposer une présentation succincte de votre OSC et des principaux partenaires impliqués, résumer les compétences, expertises, expériences sur la thématique et/ou la zone couverte, résumer et valoriser de façon explicite les actions déjà menées le cas échéant par votre OSC et/ou les partenaires, sur la zone et/ou sur la thématique ; le cas échéant, présenter les résultats déjà obtenus dans la thématique concernée et/ou la zone concernée ; expliquer la compétence (acquise ou que la CPP permettra d’acquérir) de votre OSC et de vos partenaires pour intégrer les enjeux de jeunesses et de genre.*

**3.5 Dans le cadre d’une nouvelle phase de CPP**

***L’OSC devra expliciter, au regard des évaluations déjà réalisées, les modalités de prise en compte des enseignements tirés.***

1. Principales conclusions de l’évaluation de la phase précédente. *Principaux éléments d’analyse de l’efficacité globale de la CPP*
2. Principales recommandations et leur prise en compte et les éventuelles inflexions (ou non) dans la présente phase. *Vous pouvez présenter ces recommandations sous forme de tableau*

**3.6 Cohérence externe de la CPP**

*Donner des éléments très concrets sur l’****articulation*** *et la* ***complémentarité*** *de la CPP avec les ODD, les priorités de développement du MEAE et de l’AFD, avec l’agenda international du développement, les politiques publiques (nationales, décentralisées et/ou locales) et les interventions d’autres acteurs d’influence ou du secteur, lorsque cela est pertinent. Les informations présentées sont normalement issues du diagnostic préalable réalisé.*

**Avec les priorités de développement de la France et de l’AFD**

* Articulation de la CPP avec les priorités françaises et les stratégies de l’AFD dans les secteurs/pays concernés par la CPP
* Plus-values recherchées par la CPP dans ce domaine

**Avec les ODD et les politiques publiques des pays concernés**

* ODD ciblés par la CPP
* Articulation avec les politiques publiques des pays concernés par la CPP (situation actuelle et situation visée)
* Changement d’échelle visé

**Avec l’agenda international du développement**

**Synergies recherchées avec d’autres acteurs sur les thématiques et les pays ciblés et stratégie d’influence de la CPP**

* Présentation de l’articulation éventuelle de la CPP avec d’autres dispositifs ou interventions soutenus par la société civile ou par les bailleurs français et internationaux au niveau global et dans le(s) pays.
* Description des stratégies d’influence visées par la CPP au niveau français et international, en termes de plaidoyer, de capitalisation et de partenariats avec d’autres acteurs d’influence

*La partie 3.6 décrit avec des éléments concrets la cohérence, l’articulation et la complémentarité de la CPP avec les différents items ci-dessus.*

*Elle reprend et détaille les éléments de cohérence qui ont été discutés en amont avec l’OSC au moment de la soumission à l’AFD de la note de présentation de la CPP. Elle développe également l’articulation de la CPP avec les ODD, en spécifiant notamment quels ODD elle cible, et avec les politiques publiques nationales, décentralisées et/ou locales des pays d’intervention.*

*Enfin, elle détaille les synergies qui seront recherchées avec d’autres acteurs sur les thématiques et géographies ciblées, la plus-value spécifique de la CPP par rapport à ces autres interventions et les stratégies d’influence que la CPP va développer avec ces acteurs afin d’amplifier les résultats.*

**IV. CONTENU DE la CPP** *(maximum 15 pages)*

*Cette partie doit être particulièrement détaillée et être rédigée de façon pédagogique avec les principaux résultats attendus/activités/indicateurs : il s’agit de décrire la logique de la CPP.*

*Pour les renouvellements, il est attendu une mise en perspective reposant sur une présentation structurée faisant référence à/aux phases précédentes : périmètres géographiques, orientations maintenues/supprimées/ajoutées en explicitant les raisons, apprentissages et propositions d’évolutions pour plus d’impact.*

**4.1 Nombre et typologies des bénéficiaires/publics ciblés :**

**Nombre[[5]](#footnote-5) et typologies des bénéficiaires directs :**

**Nombre et typologies des bénéficiaires indirects :**

**4.2. Logique d’intervention de la CPP : Principaux objectifs, résultats/effets/changements escomptés de la CPP**

**Vision du changement, objectif(s) global et spécifique(s)**

* Description de la vision du changement que porte la CPP, des principales évolutions pour y parvenir et des opportunités et contraintes à prendre en compte
* Présentation de l’objectif global d'ensemble auquel la CPP contribuera
* Présentation du/des objectif(s) spécifique(s) que la CPP doit atteindre pour contribuer à l’objectif global (3 objectif(s) spécifique(s) maximum)

*L’objectif global correspond à la finalité à laquelle la CPP entend contribuer. Il convient de présenter les indicateurs retenus pour mesurer les impacts à long terme auxquels la CPP souhaite contribuer (1-2 indicateur(s) maximum)*

*Les objectifs spécifiques sont les objectifs directement liés à la CPP. L’OSC doit présenter les indicateurs retenus pour mesurer les effets à court et moyen terme pour chaque objectif spécifique. Des objectifs spécifiques concrets facilitent la proposition d’indicateurs clairs.*

*La vision du changement correspond à la situation, aux changements que l’OSC souhaite atteindre à moyen, long terme (5-10 ans, au-delà de la durée de la CPP), sur ces mêmes finalités et objectifs stratégiques. L’OSC doit décrire les principaux changements nécessaires pour atteindre cette situation finale, et expliciter comment la CPP s’articule dans ce chemin de changement. Elle s’attachera également à présenter les principales opportunités et/ou contraintes à prendre en compte pour atteindre cette situation.*

**Résultats/effets/impacts attendus de la CPP**

* Présentation des résultats/effets/ impacts attendus pour contribuer aux objectif(s) spécifique(s) (2-3 résultats maximum par objectif spécifique) *Il convient de décrire quelles sont les réalisations attendues de la CPP pour atteindre les objectifs spécifiques. L’OSC doit présenter 1ou 2 indicateurs de résultats/effets (et non d’activités) par résultat attendu.*

***Cadre logique***

*Il est indispensable d’inclure un cadre logique en annexe. L’OSC pourra y adjoindre une note présentant l’approche orientée « changement » utilisée pour cette CPP. Les différentes approches « changement » possibles sont présentées dans le guide méthodologique.*

*L’évaluation de la CPP se faisant sur les résultats/effets des stratégies mises en œuvre, et non sur les activités déployées, le cadre logique et la vision du changement de la CPP fourniront la base analytique pour mesurer les progrès réalisés à l’issue de la CPP.*

*Les indicateurs proposés peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs. Ils doivent être précis, simples et mesurables. Les méthodes de collecte doivent être décrites.*

*Il est attendu que l’OSC :*

* *Présente l’intégration de l’approche genre*
* *Mentionne les autres enjeux transversaux lorsqu’ils sont portés par la CPP : biodiversité, climat, entrepreneuriat social, Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale, enjeu des jeunesses actrices ;*
* *Prenne en compte des facteurs de vulnérabilité et renforce la résilience*
* *Mette en avant les approches innovantes et expériences pilotes portées par la CPP.*

**Objectif global :** *L’objectif global correspond à la finalité à laquelle le projet/programme entend contribuer à long terme (il doit être raisonnable et pouvoir être mesuré).*

***Indicateur d’impacts/effets :*** *il convient de présenter l’indicateur retenu pour mesurer les effets/impacts globaux attendus (1 indicateur).*

**Objectif spécifique 1 :** *Les objectifs spécifiques sont les objectifs directement liés au projet/programme et qui concourent à l’atteinte de l’objectif global (3 maximum).*

***Indicateur d’impacts/effets :*** *il convient de présenter l’indicateur retenu pour mesurer les effets/impacts globaux attendus (1 indicateur).*

**Résultat 1 :** *ce sont les réalisations concrètes générées par les activités du projet/programme. Elles permettent d’atteindre les objectifs spécifiques. Par conséquent, il convient de formuler le résultat comme une réalisation et pas un objectif à atteindre.*

***Indicateurs de résultat* :** *Les indicateurs de résultats proposés doivent être quantitatifs et qualitatifs. Ils devront être simples, mesurables et réalistes (2 maximum par résultat). Ils permettent d’évaluer l’atteinte du résultat attendu.*

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

***Principales activités*** *à mettre en œuvre afin d’atteindre les résultats attendus*

**Résultat 2 :** *ce sont les réalisations concrètes générées par les activités du projet/programme. Elles permettent d’atteindre les objectifs spécifiques. Par conséquent, il convient de formuler le résultat comme une réalisation et pas un objectif à atteindre.*

***Indicateurs de résultat* :** *Les indicateurs de résultats proposés doivent être quantitatifs et qualitatifs. Ils devront être simples, mesurables et réalistes (2 maximum par résultat). Ils permettent d’évaluer l’atteinte du résultat attendu.*

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

***Principales activités*** *à mettre en œuvre afin d’atteindre les résultats attendus*

***Reprendre le schéma pour autant d’objectifs spécifiques et de résultats que comporte la CPP***

*NB :* ***Indicateurs agrégeables (Indicateurs à compléter impérativement dans Oscar – puis supprimer le paragraphe)***

*La liste des indicateurs de l’aide bilatérale (indicateurs agrégeables) figure dans les informations projet de la NIONG dans Oscar. Vous êtes invités à identifier le ou les indicateurs pertinents par rapport à la nature de votre projet (par secteur) et de bien vouloir les chiffrer aussi précisément que possible en complétant le formulaire dans Oscar. Vos chiffres renseignés ex ante (informations projet de la NIONG dans Oscar) puis ex post (dans votre compte-rendu d’exécution technique et financière final) pourront ainsi venir s’agréger aux indicateurs relatifs aux autres projets soutenus par l’AFD et valoriser ainsi l’apport spécifique des projets OSC. Il est important que les projets des OSC françaises soutenues par l’AFD puissent être pris en compte et valorisés dans le cadre de cette redevabilité de l’aide française.*

**4.3****Pilotage et gouvernance de la CPP** *(inclure un schéma de gouvernance et de pilotage en annexe si possible)*

1. Répartition des responsabilités entre l’OSC, les différents partenaires et les autres intervenants éventuels
2. Mode de pilotage de la CPP mis en place et les instances de gouvernance éventuellement mises en place et leur fonctionnement
3. Modalités prévues pour le suivi technique et financier de la CPP *: organisation, méthodes, échéances, livrables ; décrivez l’organisation interne à votre OSC et l’implication des partenaires dans ce suivi.*
4. Articulation avec les autres actions menées par l’OSC : *détailler la place de la CPP dans l’activité globale de l’OSC, la manière dont la CPP s’articule avec les autres interventions de l’OSC dans les pays concernés ou dans d’autres géographies.*

**4.4 Modalités de suivi et d’évaluation *(interne, externe, AOC, étude d’impact[[6]](#footnote-6)…)***

***L’évaluation finale est obligatoire pour*** ***les CPP.*** *Pour rappel, l’évaluation externe finale doit être lancée au plus tard au début de la dernière année de la CPP, afin que le rapport d’évaluation (a minima le rapport provisoire – dans ce cas, le rapport final sera communiqué au plus tard lors du démarrage de l’instruction) soit communiqué avec la demande de financement d’une nouvelle phase. L’évaluation externe finale devra pouvoir être restituée largement.*

*Au-delà de l’évaluation finale externe exigée pour chaque phase, l’AFD encourage les dispositifs de* ***suivi-évaluation*** *(évaluations en continu, accompagnées ou non par une expertise externe), les approches orientées changements ou toute autre modalité de mesure des effets/impacts la plus adaptée à la spécificité du programme. Le coût de ces exercices peut être intégré au budget prévisionnel de la CPP et ne doit pas être sous-estimé.*

*Devront également être pris en compte le suivi des indicateurs ventilés par sexe et les indicateurs permettant de mesurer les changements relatifs aux rapports entre les femmes et les hommes (égale participation des femmes et des hommes, réduction des inégalités femmes-hommes de pouvoir, de revenu, d’accès aux services et aux ressources, déconstruction des stéréotypes de genre, lutte contre les violences de genre…). Les changements relatifs à prise en compte des jeunes en tant qu’acteurs et actrices feront par ailleurs l’objet d’un suivi. Ce suivi permettra de documenter l’émergence des intérêts stratégiques des jeunesses et leur prise en compte, notamment par des inflexions, des plans d’action, de formation ou d’intervention. Devront être explicités : les résultats attendus de l’évaluation, les modalités, l’échéancier, ainsi que les moyens techniques et ressources humaines employés.*

***Enfin, l’AFD souhaite qu’une CPP mise en œuvre dans la durée (sur plusieurs phases) puisse prévoir une étude d’impact/effets à la fin de sa mise en œuvre (à la place d’une évaluation externe classique). Il convient d’anticiper ces travaux dès la première phase de la CPP, afin de disposer de données suffisantes et pertinentes lors de la réalisation de l’étude d’impacts/effets.***

***Dans tous les cas, la question de l’évaluation sera systématiquement abordée entre l’OSC et DPA/OSC****.*

1. Evaluation(s)prévue(s) *: nature (interne/externe/mi-parcours/dispositif de suivi-évaluation/AOC/étude d’effets/d’impact…)*
2. Modalités de mise en œuvre et de collecte de données, échéancier/calendrier
3. Partenaires éventuels impliqués

*- Les termes de référence des évaluations sont développés en cours de CPP par l’OSC porteuse et ses partenaires et soumis à l’AFD pour avis de non-objection. Les termes de référence doivent préciser le type d’évaluation, les résultats attendus, les modalités, l’échéancier.*

*- La mise en place d’un comité de pilotage de l’évaluation est fortement recommandée, auquel l’AFD sera associée.*

*- Les OSC porteuses sont encouragées à centrer l’évaluation sur les résultats obtenus et les leçons apprises (notamment au niveau organisationnel et au niveau des partenariats).*

*- L’évaluation de fin d’une CPP inclut la mesure de la contribution du programme au changement visé. L’OSC porteuse doit expliquer comment elle compte répondre à ces questions sur le plan méthodologique : quels indicateurs va-t-elle renseigner ? quelle source d’information va-t-elle mobiliser (notamment pour les indicateurs de niveau macro) ? Ce niveau de mesure est parfois difficile à appréhender par l’OSC seule, ce qui peut justifier le recours à des travaux conjoints impliquant plusieurs acteurs.*

* 1. **Actions de capitalisation**

1. Actions de capitalisation envisagées dans le cadre de la CPP : *objectifs, cibles visées, résultats attendus, modalités de diffusion, implication des partenaires locaux ; quelles actions spécifiques (nouvelles, innovantes…) sont envisagées par rapport aux actions déjà menées par l’OSC ?*
2. Articulation avec la stratégie globale de capitalisation de l’OSC
3. Modalités de partage envisagées avec les autres acteurs agissant ou non sur les mêmes thématiques que la CPP

**V. STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PARTENAIRES** *(maximum 1 page à 1,5 pages)*

*Cette section a pour objectif de démontrer la* ***dynamique de renforcement réciproque*** *entre l’OSC française et ses partenaires. Ce chapitre est particulièrement central pour comprendre la* ***stratégie partenariale*** *engagée ; elle doit expliquer si la CPP intègre des actions de renforcement de capacités, comment ces actions ont été identifiées (principales conclusions du diagnostic institutionnel élaboré en amont et partagé) et comment elles vont être mises en œuvre et évaluées.*

***Pour les récurrences****: il est attendu une mise à jour de la stratégie de renforcement de capacités en lien avec les acquis des phases précédentes.*

**5.1 Stratégie partenariale**

* Quelles stratégies partenariales et quelles modalités d’accompagnement et de renforcement des partenaires locaux la CPP sert-elle ? Quelles sont les finalités recherchées ?
* Quels sont les résultats/effets attendus et comment seront-ils mesurés ?
* Budget rétrocédé aux partenaires dans la CPP
* Quelle dynamique de renforcement réciproque entre l’OSC française et ses partenaires la CPP porte-t-elle?

**5.2 Stratégies de renforcement des partenaires**

* *Décrivez le* Diagnostic réalisé sur les besoins en matière de renforcement de capacités du ou des partenaires ? P*artager les principales conclusions de ce diagnostic/état des* lieux *; Précisez sur quels points spécifiques portera donc le renforcement de capacités du ou des partenaires et inversement de votre OSC et décrivez les modalités de ce renforcement de capacités*
* *Expliquez l’*Evolution des actions mises en place dans le temps et les Impacts institutionnels et organisationnels prévus sur les partenaires et autres parties prenantes
* *Décrivez l*’Intégration de l’approche genre dans les actions de renforcement de capacités et détaillez les impacts positifs et négatifs prévus dans un principe de « ne pas nuire »
* *Décrivez l*’intégration de la prise en compte des jeunesses dans les actions de renforcement de capacités et détaillez les effets souhaités en terme de capacités et pouvoir d’agir, d’accès aux espaces de dialogues

**VI. RISQUES et PERENNITE DE LA CPP** *(maximum 2 pages)*

**6.1. Tableau d’analyse des risques *(1 page max)***

*Présenter,* ***sous forme de tableau,*** *les principaux risques identifiés par l’OSC comme pouvant impacter la CPP ainsi que leur probabilité et les mesures envisagées pour les limiter. Il peut s’agir de risques contextuels (cadre politique, économique, social, environnemental…), opérationnels (risques techniques, financiers, partenariaux, RH), sécuritaires. Expliquer comment ils sont appréhendés (pour les actions se déroulant en zone orange ou rouge).*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **RISQUES** | **PROBABILITE**  **(ELEVEE, MOYENNE, FAIBLE)** | **MESURES ENVISAGEES** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**6.2. Conditions de pérennité de la CPP *(1 page max)***

*Quelles mesures sont envisagées pour garantir la pérennité des résultats/effets/impacts de la CPP ?*

* Pérennité technique : *modalités de transfert de compétences aux partenaires de la CPP (OSC, acteurs publics), niveau d’adoption visé des techniques/méthodes/innovations diffusées par la CPP, pérennité de leur utilisation après la CPP.*
* Pérennité sociale et institutionnelle : *capacité des partenaires (OSC, acteurs publics) à s’approprier et porter les actions, y compris le plaidoyer, à la fin de la CPP.*
* Pérennité économique et financière : *(a) des interventions développées dans le cadre de la CPP, et (b) des principaux partenaires appuyés par la CPP.*
* Pérennité environnementale : *le cas échéant, stratégie en vue de garantir la préservation des ressources naturelles et la limitation des éventuels effets négatifs sur l’environnement et le climat*
* Quelles actions sont prévues par l’OSC pour garantir la diversification de ses fonds ?

**VII. communication et visibilité** *(maximum ½ à 1 page)*

*Pour compléter cette partie, vous pouvez vous reporter au Guide de visibilité téléchargeable dans l’annexe 11 Kit de communication. Toute CPP est en* ***niveau de communication 2*** *au sens où l’entend l’AFD dans son Kit de communication. La communication sur la CPP participe à la valorisation de vos actions. Elle assure la visibilité de la CPP et notre visibilité réciproque.* *En trois points, il s’agit ici :*

* 1. **De cibler les objectifs de votre communication sur la CPP - Pourquoi je communique ?**

*Il s’agit de définir les objectifs de communication en s’interrogeant sur le but visé par la stratégie de communication et les retours attendus. Quelques exemples d’objectifs : faire connaître la CPP et rendre compte de son avancement auprès de publics cibles, montrer les impacts de la CPP, susciter l’adhésion et l’appropriation, être un acteur reconnu dans un domaine, etc.*

**7.2 De lister les publics ciblés par la communication de la CPP et les impacts attendus – Pour qui je communique ?**

*Il s’agit ici d’identifier les publics cibles en corrélation avec les objectifs de communication retenus. Présenter aussi les impacts de votre communication sur chacun de ces publics (influencer, informer, contribuer à un changement…)*

**7.3 De présenter les actions de communication envisagées – Comment je communique ?**

* *Donner les grandes lignes des actions et supports de communication envisagés pour atteindre ses objectifs – Avec quoi je communique ?*
* *Fixer sommairement un planning de communication – Quand je communique ?*
* *Précisez brièvement les canaux de communication envisagés (online, print, médias, événement) – Où je communique ?*
* *Listez succinctement vos ressources humaines et moyens techniques internes ou mobilisables en externe – Avec qui je communique ?*
* *Evaluer le budget nécessaire à cette communication pour l’intégrer au budget général du projet – Avec combien je communique ?* 
  1. **De présenter les résultats attendus**

**Quelles stratégies de communication et de visibilité envisagées**

* Les objectifs, les publics visés et les actions envisagées
* Quels résultats attendus

**VIII. COMMENTAIRES RELATIFS AU Budget prévisionnel** *(maximum 1/2 page à 1 page)*

*Il s’agit de présenter les grands équilibres et principales natures de dépenses du budget, ainsi que le budget de chaque objectif spécifique de manière analytique, en détaillant les principales dépenses envisagées et leur nature.*

*Il est demandé d’indiquer ici également* ***la part des ressources humaines*** *financées par la CPP et la* ***part des investissements*** *(plafonnée à 40%), ainsi que* ***l’avancement du plan de financement****. DPA/OSC se réserve le droit de demander des détails complémentaires à tout moment.*

**IX. MODALITES D’ENCADREMENT DU RISQUE FIDUCIAIRE + ANNEXE 8**

La notion de risque fiduciaire doit être entendue comme renvoyant à la bonne gouvernance financière au sein de chaque contrepartie. Cette notion inclut le risque de corruption et de fraude et les aspects liés à la gouvernance interne (il est question des mesures, des règles, des procédures et des processus organisationnels permettant d’appréhender la manière dont la contrepartie est dirigée, administrée et contrôlée).

L’AFD porte une attention particulière sur le risque engendré par le non-respect par la contrepartie des conditions d'usage ou de durée des fonds qui lui ont été transférés. Cela implique de la part de la contrepartie un comportement responsable, transparent et respectueux des ressources qui lui sont confiées par l’AFD.

Veuillez détailler l’intégralité du circuit financier de ce projet (du décaissement jusqu’au bénéficiaire final). Vous devez préciser les différents intervenants et leurs rôles (qui contrôle les flux, domiciliation du ou des compte(s) bancaire(s) émetteurs et récepteurs, etc.). La réponse prendra, si possible, la forme d’un schéma.

Votre institution a-t-elle déjà réalisé un ou des projets financés par l’AFD ?

Oui  Non

* + Si oui, merci de bien vouloir détailler l’avis de l‘auditeur sur les rapports d’audit techniques et financiers déjà produits sur les précédents projets cofinancés par l’AFD (sur les trois dernières années) et la teneur des recommandations éventuellement formulées dans lesdits rapports

**Annexe 1 : CADRE LOGIQUE**

|  | **Chaîne de résultats** | **Indicateurs Objectivement Vérifiables** | **Situations de référence / valeurs cibles** | **Sources et moyens de vérification** | **Hypothèses critiques**  **(liées au contexte ou programmatique)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif global** | *Changement à long terme, qui découlera de la CPP ainsi que des projets d’autres partenaires et de dynamiques endogènes. La contribution attendue du projet à ce changement doit apparaître significative.* | *Indicateur d’impact / d’effet à long terme (signaux qui permettent de savoir que l’on est dans la bonne direction à la fin du projet)* | SR :  C : | *(NB : proxy pouvant souvent être analysé au moyen de retraitement de données d’enquêtes statistiques nationales)* |  |
| **Objectifs spécifiques (OS)** | *Changements directs de la CPP, attendus à l’achèvement du programme, et qui privilégient des changements de comportement pour les cibles principales, ou de fonctionnement/état.*  *Ils découlent des résultats attendus (lien logique significatif) ainsi que de la réaction attendue de la part des parties prenantes.* | *Indicateurs de résultats* | SR :  C : | *(NB : nécessite souvent d’utiliser des sources indirectes, soit des enquêtes spécifiques)* | *Les facteurs et conditions externes, portant sur des projets d’autres partenaires, sur des dynamiques locales ou globales impactant significativement l’atteinte des objectifs.*  *Et/ou : hypothèse que l’on fait sur la façon dont le changement devrait se produire, et qui justifie des options stratégiques prises par le programme.* |
| **Changements intermédiaires (optionnel)** | *Le cas échéant, dans la logique des AOC, l’OSC et son partenaire peuvent indiquer ici quelques changements intermédiaires qui décrivent les éléments-clés du chemin de changement c’est-à-dire le processus graduel de changement dans le temps, entre les résultats attendus et les objectifs spécifiques, ou des changements différents selon les acteurs. Cette ligne du cadre logique est toutefois optionnelle, non obligatoire. Elle peut aussi être utilisée pour expliciter le processus de changement entre les objectifs spécifiques et l’objectif global. Dans ce cas, il convient de l’insérer au-dessus, entre OG et OS.* | *Indicateurs de résultats (optionnel)* |  |  | *Hypothèse que l’on fait sur la façon dont le changement devrait se produire, et qui justifie des options stratégiques prises par le programme.* |
| **Résultats attendus** | *Les résultats sont les réalisations qui vont permettre d’atteindre l’objectif spécifique. Ce sont les produits ou services tangibles issus des activités du programme.*  ***R1 :*** | *Indicateurs de réalisation* | SR :  C : |  | *Les facteurs et conditions externes – par exemple les comportements de certaines parties prenantes (hors partenaires, gestionnaires et équipe projet), face aux activités du projet – susceptibles d’avoir une incidence sur le lien entre les réalisations et les effets escomptés.* |
| ***R2 :*** |  | SR :  C : |  |
| ***R3 :*** |  | SR :  C : |  |  |

**Annexe  2 : FICHE(S) DE RENSEIGNEMENT RELATIVE(S) AU(X) PARTENAIRE(S)**

***1/ Pour un projet impliquant < 5 partenaires, merci de remplir une fiche correspondant au modèle ci-dessous pour chaque partenaire (1 page maximum par partenaire, supprimer les notes de bas de page) :***

*Préciser le* Nombre total de partenaires impliqués dans le projet : …………

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom complet de l’organisme** |  |
| **Acronyme** | *si communément utilisé pour désigner l’organisme, sinon* ***/*** |
| **Adresse du siège social** |  |
| **Organisme enregistré ou dont l'adresse opérationnelle (bureau, secrétariat…) se situe dans une ville en zone rouge[[7]](#footnote-7) ?** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Site internet** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Personne de contact pour ce projet** | *indiquez son adresse mail* |
| **Nom et prénom du/de la directeur/trice** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Date de création** |  |
| **Statut Juridique** | *joindre au dossier technique le certificat d’enregistrement ou l’équivalent* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom et prénom du/de la président·e** |  |
| **Liste des membres du CA** | *joindre liste obligatoirement* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet social de l’organisme partenaire** | *se référer aux statuts de l’organisme* |
| **Principaux domaines d’intervention et public(s) ciblé(s)** |  |
| **Nombre de salarié·e·s et de bénévoles** |  |
| **Budget total annuel en euros** |  |
| **Principaux donateurs** |  |
| **Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.** |  |
| **Historique et nature de la coopération avec le partenaire** | *Liens institutionnels :*  *Liens contractuels :* |
| **Rôle et implication dans la préparation du projet proposé** | *comment ce partenaire a-t-il été impliqué dans la conception de ce projet ?* |
| **Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé** | *comment et à quel niveau intervient ce partenaire dans le projet ?* |
| **Rétrocession prévue dans le cadre du présent projet ?** | *En €* |
| **Compte récipiendaire de la rétrocession : nom complet de l’établissement financier, pays de localisation, devise utilisée** |  |
| **Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet** |  |
| **Projet réalisé intégralement ou partiellement dans une zone rouge ?**  **Préciser les zones concernées.** |  |
| **Expérience similaires dans la mise en œuvre de l’action proposée** |  |

***2/ Pour un projet impliquant > 5 partenaires, merci de remplir une fiche succincte correspondant au modèle ci-dessous pour chaque partenaire impliqué :***

*Préciser le* Nombre total de partenaires impliqués dans le projet : …………

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom complet de l’organisme partenaire :** |  |
| **Acronyme :** | *si communément utilisé pour désigner l’organisme, sinon****/*** |
| **Date de création :** |  |
| **Statut juridique de l’organisme partenaire :** |  |
| **Lieu d'implantation du siège social de l’organisme partenaire :** |  |
| **Budget annuel (dernier exercice) :** |  |
| **Organisme enregistré ou dont l'adresse opérationnelle se situe dans une ville en zone rouge ?** |  |
| **Objet social de l’organisme partenaire :** | *se référer aux statuts de l’organisme* |
| **Domaines d’intervention de l’organisme partenaire :** |  |
| **Pays et régions d’intervention de l’organisme partenaire :** |  |
| **Public(s) ciblé(s) par l’organisme partenaire :** |  |
| **Nombre de membres composant le Conseil d’Administration  et liste des membres du Bureau :** | *insérer la liste du bureau obligatoirement* |
| **Historique et nature de la coopération avec le partenaire:** | *liens institutionnels :*  *liens contractuels :* |
| **Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé :** | *Comment et à quel niveau intervient ce partenaire dans le projet ?* |
| **Rétrocession prévue dans le cadre du présent projet ?** | *En €* |
| **Compte récipiendaire de la rétrocession : nom complet de l’établissement financier, pays de localisation, devise utilisée** |  |
| **Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet** |  |
| **Projet réalisé intégralement ou partiellement dans une zone rouge ?**  **Préciser les zones concernées.** |  |

**Annexe 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE**

*Synthèse de 5 pages maximum de la dernière évaluation réalisée (issue du rapport final, à défaut du rapport provisoire) (s’il s’agit d’une phase 2 ou plus) et commentaires de l’OSC sur les principales conclusions et recommandations de cette évaluation (3 pages maximum).*

***si pas d’évaluation réalisée : L’indiquer ICI***

**Annexe 4 : TABLEAU OU LISTE DES PROJETS MENES PAR L’OSC PORTEUSE CONCERNES par les financements de la CPP**

\* Projets cofinancés par la CPP

\*\* Projets financés à près de 100% par la CPP

En rouge : nouveau projet de l’année d’octroi de la CPP

En bleu : projets en instruction qui devraient démarrer pendant la mise en œuvre de la CPP

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Géographie** | **Nom du projet x** | **Sous-titre (description rapide du projet)** | **Principaux partenaires** | **Description succincte du projet** | **Montant du projet en euros** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

x ou activités à préciser

**ANNEXE 5 : HISTORIQUE DES PROJETS FINANCES PAR LE GROUPE AFD (inclus EXPERTISE FRANCE)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **AFD ou EF** | **N° de réf AFD et ou EF** | **Géographie** | **Intitulé du projet** | **Montant de l’engagement**  **en euros** | |
|  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  | |
| **Total des financements du groupe AFD à date d’octroi de la CPP** | | | | |  |

**Annexe 6 : CARTE(S) ET AUTRE(S) DOCUMENT(S) JUGE(S) PERTINENT(S) PAR l’OSC (études, schémas, compléments de dossier technique, etc.)**

***Si nécessaire, l’OSC peut préciser d’autres aspects spécifiques au pays concerné.***

*Si pas de document indiquez : « pas de document » ou la mention : « documents disponibles sur demande si les documents sont trop volumineux »*

**Annexe 7 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU**

***Indiquer la liste des partenaires ou parties-prenantes bénéficiaires de rétrocessions dès le premier € (de premier niveau et de second niveau) et indiquer pour chacun d’eux le montant de la rétrocession prévue dans le cadre du projet. Veiller à joindre, pour chacun d’eux, la fiche de renseignement partenaire (annexe 2).***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom COMPLET de l’ONG**  ***(ET déroulER le sigle)*** | **SIGLE**  ***(uniquement SI UTILISe)*** | **Montant prévu** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**date**

**Annexe 8 : QUESTIONNAIRE CONFORMITE : ANALYSE DEDIEE A LA CPP**

**Version AFD-U0180 v1 du 27/06/2024**

# Préambule :

*Le présent questionnaire complète le « Questionnaire de Conformité : analyse du dispositif des contreparties OSC/Fondations ». Son objectif est de permettre au groupe AFD d’évaluer le risque de non-conformité associé aux caractéristiques du projet que l’AFD s’apprête à financer.*

# Risques liés à la géographie où est mis en œuvre le projet :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Votre institution dispose-t-elle d’un dispositif d’encadrement du risque sécuritaire ?** | | | Oui  Non |
| *En cas de réponse positive, préciser (tels que protocoles de sécurité, cartographie des risques sécuritaires, système d’évaluation et de gestion du risque sécuritaire).* | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | | |
|  | | | |
| **A l’égard du projet, avez-vous mené une analyse sécuritaire dédiée ?** | | Oui  Non | |
| *En cas de réponse positive, préciser les risques identifiés et anticipés (notamment au regard de la règlementation portant sanctions financières) et les mesures d’encadrement associées.* | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | | |

# Filtrage des parties prenantes :

|  |  |
| --- | --- |
| **En cas de contractualisation, votre institution contrôle-t-elle systématiquement son personnel, ses partenaires de mise en œuvre/bénéficiaires de rétrocession, ses prestataires et fournisseurs au regard des listes de sanctions financières nationales et/ou internationales[[8]](#footnote-8) applicables dès le 1er euro et avant tout versement des fonds ?**  *En cas de réponse négative, veuillez-vous assurer que l’engagement figurant à l’issue de ce questionnaire est bien pris par le représentant légal de votre structure.* | Oui  Non |

# Risque lié à la nature de l’aide versée aux populations bénéficiaires (transferts monétaires et/ou ressources économiques ayant une valeur économiquement exploitable) :

|  |  |
| --- | --- |
| **Le projet comporte-t-il une composante transferts monétaires et/ou ressources économiques ayant une valeur économiquement exploitable ?** | Oui  Non |
| |  |  | | --- | --- | | **Si le projet comporte des transferts monétaires, ces derniers incluent-ils des per diem?** | Oui  Non |   *Si oui, veuillez préciser s’il s’agit de per diem récurrents ou ponctuels[[9]](#footnote-9) :*   |  |  | | --- | --- | | **Récurrents** | Oui  Non |  |  |  | | --- | --- | | **Ponctuels** | Oui  Non |   *Merci de préciser la nature, la fréquence et les récipiendaires concernés par ces per diem :*  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  *En cas de réponse positive à l’une des deux précédentes questions ou aux deux précédentes questions :* | |
| 1. **Est- ce que, dans le cadre de ce projet, votre Institution peut se prévaloir d’une exemption humanitaire ?** | Oui  Non |
| I.e. , ces transferts monétaires ou ressources économiques au bénéfice de populations bénéficiaires de l’aide s’inscrivent-ils dans un plan de réponse humanitaire – PRH- ou un Flash appeal ([Humanitarian Response Plan | Humanitarian Response](https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/nigeria/humanitarian-response-plan" \l ":~:text=The%20Humanitarian%20Response%20Plan%20(HRP,needs%20of%20the%20affected%20population.) ) dans le/les pays de réalisation du projet ? | Oui  Non |

|  |  |
| --- | --- |
| **Par ailleurs, ces derniers s’inscrivent-il dans les secteurs couverts par ce PRH ou flash appeal ?** | Oui  Non |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. **Est-ce que dans le cadre du présent projet, votre Institution dispose d’une dérogation délivrée par l’Agence Nationale Compétente (ANC) ?** | | Oui  Non |
| *En cas de réponse positive,* | Veuillez annexer au présent questionnaire l’autorisation signée par l’Agence nationale Compétente. | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Si vous ne pouvez pas vous prévaloir des exemptions et dérogations a) ou b) ci-dessus, filtrerez-vous les bénéficiaires de transferts monétaires ou de ressources économiques exploitables ?** | | Oui  Non |
| *En cas de réponse négative,* | | |
| veuillez détailler par quel(s) moyen(s) vous vous assurez de la non mise à disposition de fonds à des populations bénéficiaires de l’aide qui pourraient figurer sur l’une des listes de sanctions applicables[[10]](#footnote-10) ? | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |
| Précisez par quels moyens les populations bénéficiaires de l’aide sont identifiées et sélectionnées ? |  | |
| Quel est le processus de sélection des populations/ménages choisi(e)s ? | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |
| Quels critères d’éligibilité sont appliqués? | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

|  |
| --- |
| **Quelles mesures sont mises en œuvre pour s’assurer de l’absence de détournement des transferts monétaires ou ressources économiques exploitables mis à disposition des bénéficiaires finaux de l’aide ?** |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Si vous vous prévalez d’une contrainte spécifique rendant impossible ou inapplicable le filtrage des populations bénéficiaires de transferts monétaires ou ressources économiques exploitables, veuillez préciser à l’égard de quelle catégorie de population bénéficie le projet :** | |
| / Les populations bénéficiaires ne disposent pas de documents d’identité | |
| / Les populations bénéficiaires sont mineures | |
| /Les populations bénéficiaires dont l’identité doit nécessairement être protégée en raison des persécutions subies « *en raison de leurs opinions politiques, de leur appartenance religieuse, de leur race, de leur nationalité ou de leur appartenance à un certain groupe social* » au sens de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 | |
|  |  |
| *Merci de justifier* | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

En lien avec la réponse apportée à la section 2 et dans le cas où cette dernière serait négative :

Notre institution, s’engage, a minima, dans le cadre de ce projet, à filtrer à l’aune des listes sanctions françaises, européennes et onusiennes, les bénéficiaires de rétrocession, les partenaires de mise en œuvre, le personnel, ainsi que tous les prestataires et fournisseurs contrepartie d’un contrat dès le premier euro avant contractualisation et avant chaque versement.

**Nom et Signature du représentant légal + date**

1. Si l’OSC accuse des résultats nets négatifs, ou si elle présente un niveau de fonds propres négatifs, au cours des trois derniers exercices, des éléments d’explication sont attendus de la part de l’OSC, ainsi que la stratégie de redressement prévue le cas échéant. Dans ce cas, ces éléments devront être transmis en annexe au dossier sous la forme d’une note écrite signée par la direction ou le/la représentant·e de l’OSC. [↑](#footnote-ref-1)
2. Se référer à chaque pays de la carte <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>. [↑](#footnote-ref-2)
3. La mise à disposition de ressources économiquement exploitables aux populations concerne en particulier le bétail, l’outillage et les intrants agricoles. Ne sont pas concernées par le filtrage, les ressources qui ne sont pas économiquement exploitables tels que les kits solaires, sanitaires d’hygiène ou alimentaires, lampes ou kits solaires, mini centrales photovoltaïques, petits matériels professionnels spécifiques. [↑](#footnote-ref-3)
4. Dans le cas d’une CPP multithématique, l’analyse devra être déclinée pour chacune des thématiques. [↑](#footnote-ref-4)
5. Indiquer les catégories cibles, notamment genre et jeunesses dont le rôle dépasse l’assignation à être bénéficiaires de l’aide [↑](#footnote-ref-5)
6. Cf Fiche Outil Evaluation du Guide Méthodologique [↑](#footnote-ref-6)
7. Se référer à chaque pays de la carte <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/> [↑](#footnote-ref-7)
8. *Ces listes peuvent être publiées par l’ONU, l’Union européenne (UE), le gouvernement français, le gouvernement américain (les États-Unis d'Amérique (y compris par l'Office of Foreign Assets Control du département du Trésor des États-Unis, le département du Commerce des États-Unis, le département d'État des États-Unis ou toute autre agence du gouvernement des États-Unis),* [↑](#footnote-ref-8)
9. **Per diem occasionnel** : le versement à une même personne d’une indemnité ou d’un défraiement 5 fois maximum par an, multiplié et lissé sur la durée de vie du projet.

   **Per diem récurrent** : le versement à une même personne d’une indemnité ou d’un défraiement plus de 5 fois par an, multiplié et lissé sur la durée de vie du projet. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Listes UN, UE et France* [↑](#footnote-ref-10)